



# Diagnostic d'urgence des faiblesses du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) et approche de solutions après ses derniers résultats

## Rapport

### Introduction

Le lundi vingt-trois mai deux mil vingt-deux, s'est tenue, à partir de 08h05, dans la Salle de réunion du Centre d'Excellence Régional pour les Sciences Aviaires (CERSA), à l'Université de Lomé (UL), une séance de diagnostic d'efficacité des Centres d'Excellences d'Impact (CEA-Impact) de l'Université de Lomé en général et du Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) en particulier a été faite. La séance a été présidée par Son excellence, Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), Professeur Majesté Ihou WATEBA qui avait à ses côtés, le président de l'Université de Lomé, le Professeur Dodzi Komlan KOKOROKO.

L'objet de la séance est de contribuer à l'amélioration significative des performances des CEA en général et du CERME en particulier suite au résultat insatisfaisant obtenu par CERME à la dernière évaluation de la Banque Mondiale (BM).

### 1. Contexte de la séance de travail

Le Ministre après avoir remercié les parties prenantes de leur présence, a notifié que la rencontre fait suite à la réunion tenue avec le TTL de la Banque Mondiale (BM), Professeur Lo MOUSTAPHA dans le cadre de la mission de supervision au Togo en général et de celle des CEA-Impacts de l'UL en particulier. En effet, suite aux derniers résultats de l'Association des Universités Africaines (AUA) relatifs aux taux décaissements des différents CEA financés par la Banque Mondiale, les CEA du Togo ont obtenu les résultats suivants : CERSA 60%, Centre d'Excellence Régional sur les villes durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) 22% et CERME 18%. Eu égard à ces résultats, le Ministre a notifié aux centres les inquiétudes du Togo sur le devenir des centres n'ayant pas atteints à mi-parcours le minimum de 28% exigé par la BM. Les performances du CERSA sont satisfaisantes, celles de CERViDA moins satisfaisantes et le CERME devra redoubler d'efforts pour améliorer ses performances. Vu ces différents résultats, il était important de faire un diagnostic du CERME pour identifier les goulots d'étranglement en vue de sauver les ressources, d'où l'importance de la présente réunion.

Après cette première partie, le Ministre a donné la parole à tour de rôle au Point focal des CEA du Togo auprès de l'AUA, Professeur Kouami KOKOU et aux Directeurs des trois Centres d'excellences.

## **2. Tour de table et leçons retenues**

Le Professeur Kouami KOKOU a remercié le Ministre de la rencontre et surtout son accompagnement et suivi indéfectible aux centres. Il a déploré le fait que tout le staff du CERME ne soit pas présent à la réunion. Il a ensuite rappelé le plaidoyer qu'ils ont fait par le passé pour qu'un moratoire soit accordé aux centres avec pour obligation d'une atteinte de 28% du taux de décaissement en dessous duquel tout centre qui se situerait se verrait ses fonds diminués et alloués à d'autres centres. Il a notifié que le CERVIDA et le CERME surtout se trouvent dans la zone rouge. Pour lui, perdre le CERME, est synonyme d'une grande perte pour le Togo, voire la région eu égard à l'intérêt que présente ce centre. Il a souhaité qu'à l'issue de la réunion qu'un plaidoyer soit trouvé afin de préserver les ressources du CERME et il se dit compter sur le Ministre.

Le Professeur Kokou TONA en sa qualité de Directeur de CESRA a rappelé que cette réunion est un diagnostic d'efficacité. Il a reconnu que les centres devront se mettre au travail. Il a aussi souligné les trois (03) scénarii dont revêtent les derniers résultats pour tout centre n'ayant pas atteint les 28%. Le CERME verra ses fonds diminués et versés soit aux autres centres d'excellence de l'Université de Lomé ; soit à d'autres centres nationaux ou régionaux ; soit retournés à l'AUA et versés dans la cagnotte régionale. Il a proposé un plan de travail qui consiste à présenter les Indicateurs liés aux décaissements (ILDs) du CERME un à un, à identifier les problèmes spécifiques à chaque ILD et à trouver des approches de solution à chaque problème.

Monsieur Coffi AHLOU (Maître de Conférences), Directeur de CERViDA-DOUNEDON a notifié que les résultats de l'AUA portent sur l'année 2021 et que quand les soumissions de l'année 2022 seront pris en compte son centre pourrait être au-delà de 30% du taux de décaissement. Il estime que le CERME aussi aurait soumis des résultats ; ce qui pourrait augmenter sa performance. Il a également fait des propositions au CERME allant dans le sens de la capitalisation des formations de courtes durées et des ressources générées.

Le Directeur de CERME, le Professeur Ayité Sénah AJAVON a finalement pris la parole pour sa présentation sur l'évolution des activités du centre. En réponse à l'inquiétude du Prof. Kouami KOKOU, le Directeur de CERME a fait savoir, d'une part, que dans le message envoyé par le Ministre il était question d'une rencontre avec le Directeur de CERME accompagné de quelques personnes ressources, et que d'autre part, une partie de CERME est actuellement en Atelier à Tsévié. Pour chaque ILD du CERME abordé, il y a eu des discussions sur les difficultés rencontrées dans sa mise en œuvre. Des recommandations visant à améliorer les résultats du centre ont été proposées, par les parties prenantes, pour chaque problème identifié.

## **3. Résultats du diagnostic d'efficacité : Forces, faiblesses, opportunités, menaces et approches de solution**

Le diagnostic a consisté en une analyse systématique des performances selon les principaux indicateurs et leurs sous-composantes. A l'issue, la séance retient :

### **3.1 Au titre de l'ILD 1 : « Préparation de base »**

La séance note une réalisation de 100% de l'indicateur (performance 100%). Etant donné que ce résultat est satisfaisant, la séance n'y a fait aucune recommandation. La séance, en félicitant le CERME du résultat obtenu, l'a exhorté d'œuvrer pour obtenir la même performance, voire plus à tous les indicateurs le plus tôt possible.

### **3.2 Au titre de l'ILD 2 : « Impact sur le développement »**

La séance relève qu'aucun nouveau centre, à l'instar du CERME n'a, à ce jour, réalisé cet indicateur. Toutefois, la séance a été informée de la soumission, à l'AUA, par le CERME de la documentation complète exigée conformément aux règles, principes et instructions édictées en la matière. La vérification de ces résultats est en cours et sa validation donnera un gain de points au CERME. La séance a félicité les responsables du CERME des démarches déjà entreprises tout en leur recommandant de s'appuyer sur l'expérience de CERSA qui a déjà fonctionné (en cas de non validation) en vue de mieux capitaliser les résultats de cet indicateur et qui contribueront aux performances globales du centre.

### **3.3 Au titre de l'ILD 3 : « Nombre d'étudiants en Doctorat, en Master et en formations de courte durée »**

Trois (03) sous-composantes sont à considérer pour ces recrutements : nombre de doctorants, nombre d'étudiants en master et nombre de bénéficiaires des formations de courte durée.

#### **3.3.1 Au titre du ILD 3 .1 « Nombre de doctorants »**

Sur une cible de 50 étudiants à recruter sur la période d'opérationnalisation du projet, 40 étudiants sont déjà recrutés (80% de la cible). Sur ses 40 doctorants recrutés, 25 ont connu un décaissement (soit 50% de la cible) et 15 ont subi une déperdition à cause des erreurs d'inattention dans le remplissage des formulaires de vérification de Technopolis par certains étudiants (soit une perte de 30% sur la cible). Les autres centres connaissent souvent ce problème qui devient récurrent et fréquent.

Pour y remédier, la réunion a recommandé aux centres en général et au CERME en particulier de mettre sur place une cellule pédagogique devant œuvrer via un cadre qui permette aux étudiants d'éviter au maximum de telles erreurs en vue de contribuer à maximiser les résultats, gage d'effets et d'impacts sur les bénéficiaires, par ricochet dans le pays et dans la sous-région.

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a rassuré de s'impliquer activement pour remédier à ce problème qui est commun à tous les centres. La faisabilité d'acquisition des ordinateurs et de les mettre à la disposition des centres et la définition d'un mécanisme facilitant la minimisation au maximum des erreurs devra être explorée.

En outre, la réunion suggère que l'AUA étudie le mécanisme et la faisabilité d'une flexibilité à accorder aux encadreurs avec pour possibilité d'avoir la main pour des vérifications des informations renseignées par les étudiants avant leur envoi. Face au problème de quota et de parité relatif à l'exigence de l'AUA en matière de régionalité (zonage) pour un meilleur décaissement à cet indicateur, la réunion a recommandé au CERME de prioriser le lobbying auprès des universités sœurs sur les plans régional et international. Le système de réseautage

devra être priorisé également pour créer des réseaux, procéder aux campagnes de sensibilisation, en assurer la publicité en vue de la visibilité du CERME permettant d’attirer les étudiants étrangers. Le CERME devra également nouer et consolider le partenariat avec d’autres écoles pour faciliter les recrutements en adéquation avec les règles de décaissement. Les centres sont vivement exhortés d’encourager le déplacement des Coordonnateurs auprès d’autres Universités pour faire connaître et aimer les CEA par les étudiants.

Eu égard à l’éminence de l’achèvement du projet CERME (qui survient en juin 2024), la séance recommande au staff du CERME de faire le maximum de recrutement des doctorants au cours de l’année 2022. Le Directeur du CERME a rassuré la réunion des disponibilités qui sont prises dans ce sens pour un lancement d’un appel à candidature dans les jours à venir.

Le Tableau 3.1 résume le diagnostic et les recommandations de l’ILD 3.1 lié au recrutement des doctorants.

**Tableau 3.1 :** Diagnostic et recommandations de l’ILD 3.1 lié au recrutement des doctorants.

Valeur cible	Total soumis	Total décaissé	Total perdu	Problèmes rencontrés	Solutions proposées
50	40	25	15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inattention des étudiants lors du remplissage du formulaire de vérification de Technopolis ;</li> <li>- Appels téléphoniques de Technopolis non répondus par les étudiants ;</li> <li>- Manque de recrutement d’étudiants étrangers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une cellule pédagogique ;</li> <li>- Convoquer une réunion pour instruire des étudiants avant la période de remplissage ;</li> <li>- Trouver un cadre (une salle dédiée) pour permettre aux encadreurs de suivre les étudiants lors du remplissage des formulaires ;</li> <li>- Etudier avec l’AUA, le mécanisme et la faisabilité d’une flexibilité à accorder aux encadreurs avec pour possibilité d’avoir la main pour des vérifications des informations renseignées par les étudiants avant leur envoi ;</li> <li>- Effectuer des missions de sensibilisation et de promotion du CERME dans la sous-région voire même au-delà ;</li> <li>- Jouer sur les relations pour faire venir des étudiants étrangers ;</li> <li>- Utiliser les réseautages et campagnes de sensibilisation pour faciliter le recrutement d’étudiants étrangers ;</li> <li>- Recruter le maximum d’étudiants en 2022 qui constitue l’année à mi-parcours du centre.</li> </ul>

### 3.3.2. Au titre de l'ILD 3.2 « Nombre d'étudiants au Master »

Sur une valeur cible de 115 étudiants, CERME a réalisé 103, soit 89,56% de la cible. Sur les 103 étudiants recrutés 65 ont été soumis et 29 ont été décaissés, soit un décaissement de 25,26% de la valeur cible. Il faut noter que 47 sont en cours de vérification par l'AUA pour validation et pourrait augmenter légèrement le décaissement en cas de validation.

La réunion note que les maquettes des trois (03) masters du CERME ont pris du temps avant d'être validées par les autorités habilitées de même que les recrutements y afférents qui ont connu un retard important créant ainsi un retard dans la soumission des 47 actuellement en vérification. Face à cette difficulté, la réunion recommande :

- aux autorités de l'UL de mettre en place des procédures accélérées pour l'ouverture des masters ;
- au CERME, il devra continuer les recrutements à temps aux fins de produire le maximum de résultats.

Le Tableau 3.2 résume le diagnostic et les recommandations de l'ILD 3.2 lié au recrutement d'étudiants au Master.

**Tableau 3.2 :** Diagnostic et recommandations de l'IDL 3.2 lié au recrutement d'étudiants au Master.

Valeur cible	Total soumis	Total décaissé	Nombre en instruction	Problèmes rencontrés	Solutions proposées
115	65	29	47	Lenteur lors de l'ouverture des masters	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place une procédure accélérée d'ouverture des masters</li><li>- Effectuer des missions de sensibilisation et de promotion du CERME dans la sous-région voire même au-delà ;</li><li>- Jouer sur les relations pour faire venir des étudiants étrangers ;</li><li>- Utiliser les réseautages et campagnes de sensibilisation pour faciliter le recrutement d'étudiants étrangers.</li></ul>

### 3.3.3. Au titre de l'ILD 3.3 « Formations de courte durée »

Sur une valeur cible de 230, 239 personnes en ont déjà bénéficié, soit un taux de réalisation de 103%. Le centre est actuellement à un taux de décaissement de 29% (correspondant aux 54 validés par la Banque) avec un effectif important (78) déjà déclaré à l'AUA et qui est en cours de vérification et 36 personnes qui viennent d'être formées.

Le CERME a informé la réunion des difficultés rencontrées dans la réalisation à temps du présent indicateur qui sont essentiellement tributaires à l'insuffisance d'équipements adaptés et au déplacement de ces équipements hors de l'Université de Lomé. Le centre a également notifié

à la séance que deux (02) marchés sont déjà conclus avec les fournisseurs dédiés pour la fourniture, l'installation et les services connexes. Dans les prochains jours des nouveaux équipements au profit des laboratoires du Génie électrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) et du Laboratoire sur Energie Solaire de la Faculté des Sciences (LES/FDS) seront disponibles pour contribuer à faciliter les formations et recherches.

La réunion a recommandé au CERME de se calquer sur l'expérience du CERSA qui a mieux marché tout en mettant l'accent sur l'ILD 3. Le centre est de même instruit à prendre des contacts avec les écoles de la sous-région notamment 2iE, WASCAL Niger, etc. et de nouer des partenariats avec ces écoles tout en prenant en compte le secteur local (ESIG Global Success au Togo, etc.). Le Tableau 3.3 résume le diagnostic et les recommandations de l'IDL 3.3 lié aux formations de courte durée.

**Tableau 3.3 :** Diagnostic et recommandations de l'IDL 3.3 lié aux formations de courte durée.

Valeur cible	Total soumis	Total décaissé	Nombre en instruction	Problèmes rencontrés	Solutions proposées
230	89	54	78 (+36 à soumettre)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'équipements ;</li> <li>- Difficultés à faire déplacer les équipements hors de l'Université de Lomé ;</li> <li>- Difficultés à trouver des étudiants étrangers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre contact avec les écoles nationales et de la sous-région ;</li> <li>- Signer des partenariats avec d'autres écoles nationales (comme ESIG Global Success, etc.) et internationales (2iE, WASCAL Niger, etc.) ;</li> <li>- Veuillez toujours à ajouter la liste des formés sur le plan régional à celle du plan national avant de les soumettre pour vérification.</li> </ul>

### **3.4 . Au titre de l'ILD 4 : « Qualité de l'enseignement »**

Trois (03) variables sont requises telles que le « Nombre de Publications d'articles de recherche », le « Jalon d'infrastructures d'enseignement et de recherche » et le « Jalon accréditation internationale »

#### 3.4.1. Au titre de l'ILD 4.1 : « Accréditation internationale »

Parlant de l'accréditation, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a recommandé la création d'un comité d'assurance qualité interne à l'UL et a instruit le CERME de:

- (1) mettre en place d'ici le 29 mai une Cellule qualité de CERME interne(recommandation valable aussi pour les deux autres centres) ;

- (2) mettre en place d'ici 10 juin une Commission qui aura pour mission de travailler sur les curricula de CERME ;
- (3) produire, avant le 10 juin, un document relatif au processus d'accréditation des programmes de formation des masters selon le référentiel du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).

Le Tableau 3.4 résume le diagnostic et les recommandations de l'ILD 4.1 lié à l'accréditation internationale.

**Tableau 3.4 :** Diagnostic et recommandations de l'ILD 4.1 lié à l'accréditation internationale.

Valeur cible	Total soumis	Total décaissé	Nombre en instruction	Problèmes rencontrés	Solutions proposées
2	0	0	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'instance d'accréditation au niveau national ;</li> <li>- Indisponibilité des syllabus des Unités d'Enseignement des programmes de formation des masters.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place d'ici le 29 mai une Cellule qualité de CERME (recommandation valable aussi pour les deux autres centres) ;</li> <li>- Mettre en place d'ici 10 juin une Commission qui aura pour mission de travailler sur les curricula de CERME ;</li> <li>- Il a été demandé au Responsable Suivi évaluation du CERME de produire, avant le 10 juin, un document relatif au processus d'accréditation des programmes de formation des masters selon le référentiel du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres).</li> </ul>

#### 3.4.1. Au titre de l'ILD 4.2 « Nombre de Publications d'articles de recherche »

Sur une valeur cible de cinquante-cinq (55) publications, 10 articles ont été soumis à ce jour. Un (01) est accepté pour un taux de décaissement de 1,81% ; deux (02) sont en cours d'instruction et sept (07) sont rejetés. Eu égard à ces résultats, la réunion a noté certaines difficultés liées à la production d'articles scientifiques par le centre. Il s'agit du manque d'équipements et de ressources humaines et du recrutement tardif des doctorants.

D'où la nécessité pour le CERME de :

- (1) Mettre les étudiants et enseignants chercheurs au travail sérieusement pour pouvoir produire des articles ;
- (2) Renforcer la collaboration avec les partenaires scientifiques du centre ;

- (3) Travailler et inviter des enseignants chercheurs de renommée internationale pour appuyer le centre à améliorer la qualité de ses résultats ;
- (4) Faire profiter au centre la visite des Professeurs étrangers en mission surtout ceux des pays anglophones pour appuyer les étudiants dans la rédaction et correction de leurs articles ;
- (5) Mettre la pression sur les étudiants pour préparer des articles review ;
- (6) Mettre en place un mécanisme pour faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs des centres d'excellence.

Le Tableau 3.5 résume le diagnostic et les recommandations de l'ILD 4.2 lié au nombre de Publications d'articles de recherche.

**Tableau 3.5 :** Diagnostic et recommandations de l'ILD 4.2 lié au nombre de Publications d'articles de recherche.

Valeur cible	Total soumis	Total décaissé	Nombre en instruction	Problèmes rencontrés	Solutions proposées
55	10	1	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'équipements ;</li> <li>- Manque de ressources humaines ;</li> <li>- Tardive recrutement des doctorants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre les étudiants et enseignants chercheurs au travail sérieusement pour pouvoir produire des articles ;</li> <li>- Renforcer la collaboration avec les partenaires scientifiques du centre ;</li> <li>- Travailler et inviter des enseignants chercheurs de renommée internationale pour appuyer le centre à améliorer la qualité de ses résultats ;</li> <li>- Faire profiter au centre la visite des Professeurs étrangers en mission surtout ceux des pays anglophones pour appuyer les étudiants dans la rédaction et correction de leurs articles ;</li> <li>- Mettre la pression sur les étudiants pour préparer des articles review ;</li> <li>- Mettre en place un mécanisme pour faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants chercheurs des centres d'excellence.</li> </ul>

3.4.2. Au titre de l'ILD 4.3 : « Infrastructures d'enseignement et de recherche »

**Dans le souci de préserver les réserves administratives de l'Université de Lomé tout en évitant leur spoliation par d'autres personnes d'une part et pour nécessité d'attribuer un domaine plus grand au CERME eu égard à la vision y inhérente, la présidence de l'UL a jugé pertinent de déplacer le site du CERME, initialement sis dans l'enceinte de l'UL à Davié-Tékpo/Préfecture de Zio.**

**Le présent déplacement a eu pour conséquence, depuis le au moins six (06) mois, le retard dans la réalisation des activités phares devant contribuer au décaissement du premier jalon de l'ILD 4.3, soit environ 5% de l'enveloppe globale. En effet, ce déplacement, a nécessité la reprise de la sélection environnementale et sociale sur le nouveau site, une condition, suivant les directives de la BM, à remplir avant tout lancement d'une activité devant précéder les travaux de construction du siège et bloc pédagogique du CERME en l'occurrence les études architecturales et techniques, les Etudes d'impact environnemental et social (EIES) alors que cette sélection a été déjà effectuée sur le site initial, assorti de l'avis de non objection de la Banque Mondiale. Un autre événement ayant retardé le décaissement de l'indicateur est l'annulation d'attribution du marché relatif aux travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du département de Génie Electrique de l'ENSI pour éviter le risque de doublon sur le même site alors qu'il était déjà attribué, a eu une incidence négative sur l'indicateur concerné (en effet, l'ouvrage a été pris en compte dans le cadre du projet du Chef de l'Etat pour appuyer les infrastructures scolaires et académiques). Le CERME n'étant pas responsable de ce retard qui a empêché le décaissement du premier jalon de l'ILD 4.3 à temps alors que cet indicateur représente 5% de l'enveloppe globale, il serait pertinent et nécessaire d'accompagner ce centre pour son entrée dans la zone verte. En outre il faut accélérer et boucler, pour le laboratoire LES/FDS, les travaux de réhabilitation du bâtiment et la réception de ses équipements de laboratoire, et pour le laboratoire de Génie Electrique de l'ENSI, la réception de ses équipements de laboratoire.**

Le Tableau 3.6 résume le diagnostic et les recommandations de l'ILD 4.3 lié aux infrastructures d'enseignement et de recherche.

**Tableau 3.6 :** Diagnostic et recommandations de l'ILD 4.3 lié aux infrastructures d'enseignement et de recherche.

Valeur cible	Total soumis	Total décaissé	Nombre en instruction	Problèmes rencontrés	Solutions proposées
3	0	0	0	- Dans le souci de préserver les réserves administratives de l'Université de Lomé (UL) tout en évitant leur spoliation par d'autres personnes d'une part et pour nécessité d'attribuer un domaine plus grand au CERME eu égard à la vision	- Le CERME n'étant pas responsable de ce retard qui a empêché le décaissement du premier jalon de l'ILD 4.3 à temps alors que cet

				<p>y inhérente, la présidence de l'UL a jugé pertinent de déplacer le site du CERME, initialement sis dans l'enceinte de l'UL à Davié-Tékpo/Préfecture de Zio.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le présent déplacement a eu pour conséquence le retard dans la réalisation des activités phares devant contribuer au décaissement du premier jalon de l'ILD 4.3, soit environ 5% de l'enveloppe globale ;</li> <li>- Le déplacement, ayant nécessité la reprise de la sélection environnementale et sociale sur le nouveau site alors qu'elle a été déjà effectuée sur le site initial et ayant requis l'Avis de non objection de la Banque Mondiale pour permettre de lancer les activités devant précéder les travaux de construction du siège et bloc pédagogique du CERME ;</li> <li>- Le changement du site devant abriter le CERME a entraîné un retard considérable dans le déroulement des procédures de (02) marchés tels recrutement (i) sélection d'un (01) consultant individuel pour les EIES et (ii) la sélection d'un cabinet pour les études architecturales, techniques et la mission de surveillance et de contrôle des travaux de construction du bâtiment principal et de la plateforme technique du CERME devant aboutir à la sélection d'une entreprise de génie civile ;</li> <li>- L'annulation d'attribution du marché relatif aux travaux de rénovation des salles de classe et des laboratoires didactiques du</li> </ul>	<p>indicateur représente 5% de l'enveloppe globale, il serait pertinent et nécessaire de d'accompagner ce centre pour son entrée dans la zone verte.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélérer et boucler : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ pour le laboratoire LES/FDS, les travaux de réhabilitation du bâtiment et la réception de ses équipements de laboratoire,</li> <li>○ pour le laboratoire de Génie Electrique de l'ENSI, la réception de ses équipements de laboratoire.</li> </ul> </li> </ul>
--	--	--	--	--	--

				<p>département de Génie Electrique de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs (ENSI) pour éviter le risque de doublon sur le même site alors qu'il était déjà attribué, a eu une incidence négative sur l'indicateur concerné (en effet l'ouvrage a été pris en compte dans le cadre du projet du Chef de l'Etat pour appuyer les infrastructures scolaires et académiques) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour le laboratoire LES/FDS, retard des travaux de réhabilitation du bâtiment et de la réception de ses équipements de laboratoire ;</li> <li>- -Pour le laboratoire de Génie Electrique de l'ENSI, retard dans la réception de ses équipements de laboratoire.</li> </ul>	
--	--	--	--	---	--

### **3.5 Au titre de l'ILD5 : « Pertinence de l'éducation et de la recherche »**

Cet indicateur regroupe trois (03) aspects à savoir les ressources générées, le nombre de stages et le jalon entrepreneurial.

#### **3.5.1. Au titre de l'ILD 5.1 : « Ressources générées »**

La réunion a noté que les ressources générées du CERME ne sont qu'à hauteur de 2389 \$, ce qui montre que cet indicateur est faible pour le CERME. Pour améliorer ce résultat, il a été recommandé au CERME de s'engager sur la voie de l'expertise, d'appui conseil, de prestations de service en matière d'électricité (l'exemple de l'EAMAU en est une illustration), aller vers les autres universités pour plus d'impacts, les écoles, les mairies, CERME devra faire de l'électricité. Le Ministre a promis de remettre tous travaux d'électricité dans le cadre du projet PARESI au CERME.

Toujours dans le but de cette amélioration, il a été proposé que les frais d'inscription des étudiants inscrits au CERME soient versés sur le compte revenu du CERME avant que le CERME ne le transfère sur le compte de l'UL. Ce qui augmenterait le décaissement pour cet ILD. Il en est de même pour les autres centres. Sur ce point, le Président de l'Université de Lomé, n'a pas eu d'objection à cette proposition et a promis voir sa faisabilité. Aussi ; a-t-il été

demandé aux centres de collaborer avec les Ministères impliqués. Dans le but de faire mieux connaître les centres, le Président de l'UL a suggéré au MESR de proposer une communication en conseil des Ministres pour que les membres du gouvernement fassent connaissance au mieux des centres d'excellence. Le MESR a accepté cette suggestion et a rassuré qu'une communication conjointe verra le jour très prochainement à cet effet.

Le Tableau 3.7 résume le diagnostic et les recommandations de l'IDL 5.1 lié aux ressources générées.

**Tableau 3.7 :** Diagnostic et recommandations de l'IDL 5.1 lié aux ressources générées.

Valeur cible	Total soumis	Total décaissé	Nombre en instruction	Problèmes rencontrés	Solutions proposées
506000 \$	2389 \$	2389 \$	0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'équipements ;</li> <li>- Manque de personnel technique ;</li> <li>- Manque d'une structure managériale pour prestation de service au CERME.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer CERME Expertise qui sera une structure à vocation parapublique pour des prestations dans le domaine de l'électricité ;</li> <li>- Renforcer la plateforme technique du CERME ;</li> <li>- Recruter du personnel technique ;</li> <li>- Plaider auprès de la Présidence de l'UL pour un versement des frais d'inscription des étudiants directement sur le compte revenu de centres d'excellence. Ces fonds seront virés juste après sur le compte de l'UL.</li> </ul>

### 3.5.2. Au titre de l'ILD 5.2. : « Nombre de stages »

La séance note que cinq (05) étudiants sont en stage et la négociation de place pour une vingtaine d'étudiants est en cours. Elle recommande au centre d'accélérer le processus de stage et de s'appuyer sur l'expérience du CERSA en la matière.

### 3.5.3. Au titre de l'ILD 5.3. : « Jalon entrepreneuriat »

La séance a pris acte des efforts accomplis par le CERME dans la mise en œuvre de cet indicateur dont le niveau d'atteinte à ce jour est le même pour les trois (03) centres.

L'ILD 6 du CERME n'étant pas en difficulté et l'ILD 7 n'étant pas du ressort du CERME, la séance a été levée autour de midi.

#### 4. Conclusion

A l'issue de cet exercice, les leçons apprises sont que le CERME a entrepris des efforts malgré certains facteurs endogènes et exogènes qui ont tendance à tirer ses performances vers le bas. Sans ces goulots d'étranglement, les performances de ce centre auraient dépassé 28%. Vu les perspectives du CERME et eu égard à ses forces notamment une équipe engagée et ses opportunités et aux potentialités qui s'offrent à lui, on peut espérer que CERME pourra connaître une vitesse de croisière. Le CERME devra recourir au CERSA, à la présidence de l'UL, au MESR et à d'autres ministères impliqués pour partage d'expériences et surtout des orientations correctives. Face aux difficultés rencontrées, le CERME devra prendre des dispositions pour démontrer sa résilience.

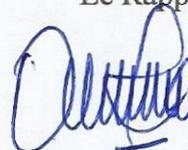
Dans ces conditions, il est nécessaire de soutenir et défendre le CERME pour contribuer à le sauver.

Une réunion devra se tenir le 10 juin 2022 dans la salle de réunion du CERSA pour les ressources et méthodes en vue de mieux soutenir le CERME.

La liste de présence des participants à cette séance de travail est en annexe 1 de ce rapport.

Fait à Lomé, le 23 mai 2022

Le Rapporteur



M. Komlan Segbéya GADEDJISSO-TOSSOU (MC)

Chef Service Liaison Industrielle du CERME

**ANNEXE 1 :**  
**Liste de présence des participants**



Université  
de Lomé

CENTRE D'EXCELLENCE  
REGIONAL POUR LA MAITRISE  
DE L'ELECTRICITE (CERME)



LISTE DE PRESENCE

NATURE : Séance de travail avec Monsieur le Ministre de l'Enseignement  
OBJET : Supérieur et de la Recherche et les CEA-Togo sur les problèmes  
du CERME / Ministre Président de l'UL / Prof. Kokou  
LIEU : Salle de réunion de CERSA  
DATE : 23 Mai 2022

N°	NOM ET PRENOMS	SEXE	GRADE	FONCTION	TELEPHONE / MAIL	EMARGEMENT
01	WATEBA Ihou N. Majesté	M.	Prof	Ministre	majeste7@yahoo.fr	
02	Kokou Kouami	M	Prof	Directeur de la Recherche / MFSR	koukoukouami@hotmail.com 90020411	
03	TONA Kokou	M	Prof	Directeur CERSA	90201646 JAKONA@gmail.com	
04	NOUGBLEGA Yawovi	M	M.C	RSC-CERME	nycogla@yahoo.fr 90218796	
05	ADJALO Koffi	M	ME	D/CERVIDA	calhisa@gmail.com	
06	AJAVON Ayite Senah A.	M	Prof.	DIRECTEUR - CERITE	asajavon@yahoo.fr 90174763	
07	GADEJISSA TOSSOU K.S.	M	MC	Rep Tolson Ind. CERME	jamesgadet@hotmail.com/9098420	
08	ADJALO J. Koffi	M	MA	Rep FEIEU / CERVIDA DOUNEKON	90527260 koffi.adjalo@gmail.com	
09	HOUEDAKOR Koko Z.	F	MA	Rep SEQ / CERVIDA DOUNEKON	90094432 koko.houedakor@gmail.com	
10	ALLOKPEYOU Enoussa	M		SGF - CERME	92330724/allinoussa@yahoo.fr	
11	DJONGOU LARE K. Kouassi	M		SPM - CERITE	90546258/djongou2014@gmail.com	

